

HADJ 95

1 281 200 F CFA pour visiter les lieux saints

Hamadi BARRO

Cette année, pour accomplir le pèlerinage, 5^e pilier de l'Islam, les musulmans payeront le billet d'avion Burkina-Arabie Saoudite (aller-retour) à 581 200 F CFA, dit El Hadj Lacina Traoré, président de la Commission nationale du pèlerinage.

L'année dernière, le prix accessible au billet d'avion était 572 000 F CFA, soit une différence de 9 200 F CFA par rapport à cette

année. Ce qui n'est quand même pas négligeable dans la mesure où avec le coup "fatal" de la dévaluation en 1994, le prix du billet d'avion avait subitement augmenté de 221 500 F CFA, soit de 350 000 F CFA à 572 200 F CFA.

En outre, on ne peut pas occulter certaines dépenses à effectuer en Arabie Saoudite, notamment :

- Les taxes de passeport : 88 000

F CFA (ou 444 Riyals) (5 000 F CFA = 25 Riyals).

- Les déplacements par cars climatisés : 87 000 F CFA (ou 435 Riyals)

- Le logement à Médine et à la Mecque, respectivement pour 60 000 et 90 000 F CFA (ou 300 et 450 Riyals), soit au total 150 000 F CFA.

Ainsi, nous avons 325 000 F CFA comme dépense totale (1 629 Riyals) pour tout ce qui est énuméré ci-dessus ; sans compter la restauration, le mouton à immoler et peut-être les petits achats en souvenir du séjour à la Mecque.

Au bout du compte, il faut prévoir 700 000 F CFA, en plus du billet d'avion, soit un total du prix de 1 281 200 F CFA pour le Hadj 95.

Les conditions du pèlerinage

Certes le noble prophète Mouhammad (paix et salut de Dieu sur lui) a dit que quiconque manque d'accomplir le Hadj sans justification valable, ne saurait être considéré comme un musulman. D'où l'obligation islamique du grand pèlerinage pour tout musulman, homme ou femme ayant les moyens nécessaires. Cependant, une question se pose : qu'entend-on par personne ayant les moyens nécessaires ?

C'est une personne qui

peut couvrir les dépenses de son voyage. Et avant d'entreprendre le voyage, elle doit s'acquitter de toutes ses obligations envers les autres. C'est aussi une personne qui jouit d'une bonne santé, qui dispose suffisamment d'argent pour faire face aux dépenses de sa famille avant et après le pèlerinage.

Grosso modo, "ne part pas à la Mecque qui veut, mais qui peut".

Si nous avons les moyens d'effectuer un second Hadj à 1 281 200 F CFA, il est surtout préférable que nous (Africains) nous nous contentions de notre Hadj déjà accompli, afin que nos proches parents ou voisins profitent, un tant soit peu, de notre richesse matérielle. C'est-à-dire que nous devons les aider surtout à sortir de la misère en leur donnant de quoi vivre, un logement pour dormir, ainsi que les moyens de payer les frais de scolarité de certains enfants. Ainsi, nous vivrons mieux la fraternité et la solidarité islamiques en faisant acte de soutien à l'un des projets du Sommet de Copenhague qu'est la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Cependant, le pèlerinage étant le 5^e pilier de l'Islam, son accomplissement, une fois dans la vie, doit être le rêve permanent de toute musulmane et de tout musulman. □